

Réf: Dossier N° 071845

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION
AVICOLE ET D'AUTONOMIE » en abrégé « SICAA »

Siège social Abidjan, Abobo, BAOULE 2EME EXTENSION, Lot
2244, Ilot 190

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
CONSTRUCTION AVICOLE ET D'AUTONOMIE » en abrégé «
SICAA »

Objet : CONSTRUCTIONS, IMPORT-EXPORT DE MATÉRIAUX, TRANSPORT DE BIENS DE PERSONNES, CONVOIS FUNÈBRE, ÉLEVAGE, VENTES DE VOLAILLES, EXPLOITATIONS DES FERMES INDUSTRIELLES, FABRICATION ET VENTE D'ALIMENT, LOCATION VENTE ET RÉPARATION D'AUTONOMIE, EXPLOITATION DE GARAGE, VENTE DE MATÉRIELS D'EXPLOITATION DE MATÉRIELS AVICOLES ET D'ALIMENTS DIVERS, DIVERS, L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES, L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE TOUS ÉTABLISSEMENTS FINANCIÈRES AVEC POSSIBILITÉ DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX, LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE, LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIÉTÉ EXISTANTE OU DEVANT ÊTRE CRÉÉE, ET GÉNÉRALEMENT, TOUTES OPÉRATIONS FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L' EXTENSION OU LE DÉVELOPPENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, BAOULE 2EME EXTENSION, Lot

2244, Ilot 190

Dirigeant(s) : M AKO KAKRE PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00510 du 26/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03371/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

